

Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur

## Rapport de gestion et ses annexes

# BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2018



# Table des matières

1) LES COMPTES ANNUELS.....	3
a. Bilan après répartition.....	3
b. Compte de résultats.....	5
c. Affectation et prélèvements.....	6
2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS.....	7
a. Commentaires à l'ACTIF.....	7
ACTIFS IMMOBILISES.....	7
ACTIFS CIRCULANTS.....	8
b. Commentaires au PASSIF.....	10
CAPITAUX PROPRES.....	10
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES.....	10
DETTES.....	10
c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	12
3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	15
4) LES REGLES D'EVALUATION.....	16
5) LA LISTE DES GARANTIES.....	20
6) LES MARCHES PUBLICS.....	21
7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES.....	22
8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	23
9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION.....	26
10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT.....	27
11) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL.....	28

# 1) LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

## a. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2018	Exercice 2017
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>20/28</b>	<b>23.653.015</b>	<b>24.160.136</b>
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22/27</b>	<b>23.604.950</b>	<b>24.112.071</b>
Terrains et constructions	22	22.307.076	22.762.522
Installations, machines et outillage	23	158.975	162.162
Mobilier et matériel roulant	24	3	505
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	0
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1.138.896	1.186.882
<b>Immobilisations financières</b>	<b>28</b>	<b>48.065</b>	<b>48.065</b>
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	44.621	44.621
Autres immobilisations financières	284/8	3.444	3.444
<i>Actions et parts</i>	284	2.479	2.479
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	285/8	965	965
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29/58</b>	<b>78.314.437</b>	<b>79.318.235</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>29</b>	<b>25.062.861</b>	<b>25.632.704</b>
Créances commerciales	290	-	-
Autres créances	291	25.062.861	25.632.704
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>3</b>	<b>27.160.594</b>	<b>27.868.490</b>
Approvisionnements	30/31	-	-
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	-	-
Immeubles destinés à la vente	35	27.160.594	27.868.490
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>40/41</b>	<b>12.504.739</b>	<b>13.078.364</b>
Créances commerciales	40	10.014.671	10.669.365
Autres créances	41	2.490.069	2.408.999
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>50/53</b>	<b>13.093.140</b>	<b>11.924.183</b>
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	13.093.140	11.924.183
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>492.988</b>	<b>814.386</b>
Comptes de régularisation	490/1	114	108
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>101.967.452</b>	<b>103.478.371</b>

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10/15</b>	<b>54.075.878</b>	<b>53.299.310</b>
Capital	10	1.873.450	1.873.450
Capital souscrit	100	1.873.450	1.873.450
Capital non appelé	101	-	-
Primes d'émission	11	-	-
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	40.097.961	39.668.698
Réserve légale	130	187.533	187.533
Réserves indisponibles	131	-	-
Réserves immunisées	132	811.525	478.547
Réserves disponibles	133	39.098.904	39.002.619
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	12.104.467	11.757.161
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>16</b>	<b>1.749.417</b>	<b>1.799.187</b>
Provisions pour risques et charges	160/5	1.218.629	1.098.047
Impôts différés	168	530.787	701.140
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>46.142.157</b>	<b>48.379.874</b>
Dettes à plus d'un an	17	35.594.401	37.955.009
Dettes financières	170/4	30.013.406	32.423.825
<i>Emprunts subordonnés</i>	170	-	-
<i>Emprunts obligatoires non subordonnés</i>	171	-	-
<i>Dettes de location-financement et assimilées</i>	172	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	173	30.013.406	32.423.825
<i>Autres emprunts</i>	174	-	0
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	5.580.995	5.531.183
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	<b>6.889.327</b>	<b>5.884.318</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	3.504.741	3.629.652
Dettes financières	43	649.099	-
<i>Etablissements de crédit</i>	430/8	649.099	-
<i>Autres emprunts</i>	439	-	-
Dettes commerciales	44	1.754.075	1.330.996
<i>Fournisseurs</i>	440/4	1.754.075	1.330.996
<i>Effets à payer</i>	441	-	-
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	119.400	249.938
<i>Impôts</i>	450/3	119.400	249.938
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	-	-
Autres dettes	47/48	862.012	673.731
Comptes de régularisation	492/3	3.658.429	4.540.547
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>101.967.452</b>	<b>103.478.371</b>

## b. Compte de résultats

		Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Ventes et prestations</b>	<b>70/76A</b>	<b>8.973.361</b>	<b>11.705.667</b>
Chiffre d'affaires	70	3.115.098	4.307.373
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-707.896	-694.885
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	6.167.017	7.774.449
Produits d'exploitation non récurrents	76A	399.142	318.732
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>60/66A</b>	<b>8.560.758</b>	<b>10.195.343</b>
Approvisionnements et marchandises	60	18.958	1.117.845
<i>Achats</i>	<i>600/8</i>	<i>18.958</i>	<i>1.117.845</i>
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	<i>609</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Services et biens divers	61	6.200.065	6.864.779
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.766.399	1.774.552
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	38.301	-
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	120.582	333.073
Autres charges d'exploitation	640/8	104.972	105.094
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	311.481	-
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>9901</b>	<b>412.602</b>	<b>1.510.325</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>75/76B</b>	<b>78.803</b>	<b>106.856</b>
Produits financiers récurrents	75	78.803	106.856
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>751</i>	<i>77.324</i>	<i>77.324</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>752/9</i>	<i>1.479</i>	<i>29.532</i>
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>65/66B</b>	<b>153.648</b>	<b>203.102</b>
Charges financières récurrentes	65	153.648	203.102
<i>Charges des dettes</i>	<i>650</i>	<i>152.900</i>	<i>201.734</i>
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)</i>	<i>651</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>652/9</i>	<i>748</i>	<i>1.368</i>
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>9903</b>	<b>337.757</b>	<b>1.414.078</b>

		Exercice 2018	Exercice 2017
Prélèvements sur les impôts différés	780	129.327	67.200
Transfert aux impôts différés	680	115.186	106.205
Impôts sur le résultat	67/77	1.647	148.961
Impôts	670/3	1.647	148.961
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	-
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>9904</b>	<b>350.251</b>	<b>1.226.112</b>
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	20.251	14.852
Transfert aux réserves immunisées	689	274.218	206.255
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	<b>9905</b>	<b>96.284</b>	<b>1.034.709</b>

### c. Affectation et prélèvements

		Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>9906</b>	<b>96.284</b>	<b>1.034.709</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	96.284	1.034.709
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	-	-
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	<b>791/2</b>	-	-
sur le capital et les primes d'émission	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	<b>691/2</b>	<b>96.284</b>	<b>1.034.709</b>
au capital et aux primes d'émission	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	96.284	1.034.709
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(14)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	<b>794</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>694/6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

## 2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

### a. Commentaires à l'ACTIF

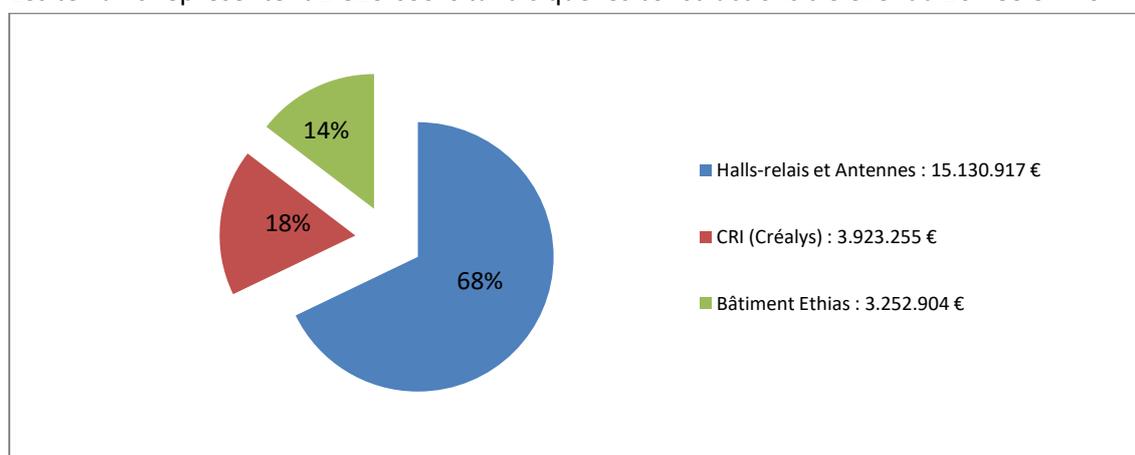
#### ACTIFS IMMOBILISES

---

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** ;  
le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :
  - du bâtiment occupé par Ethias rue de Fer à Namur ;
  - du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
  - du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

Les terrains représentent 1.823.099 € tandis que les constructions s'élèvent à 20.483.977 €



- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement l'équipement pour la cuisine du restaurant (Créalys), l'équipement de la salle de sport (Créalys), les installations et le matériel informatique, l'outillage pour le fonctionnement du Trakk ainsi que les panneaux photovoltaïques de Regain pour un total de 158.975 € ;
- le **mobilier** dont est propriétaire l'intercommunale est repris dans les incubateurs à la valeur de 3 € en 2018 ;
- les **immobilisations en cours** reprennent les bâtiments en cours de construction pour 1.138.896 € : le bâtiment *TRAKK*, le hall-relais *Mécals II* et l'incubateur *Gamma* à Ecolys.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 44.621 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris en annexe des comptes annuels. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

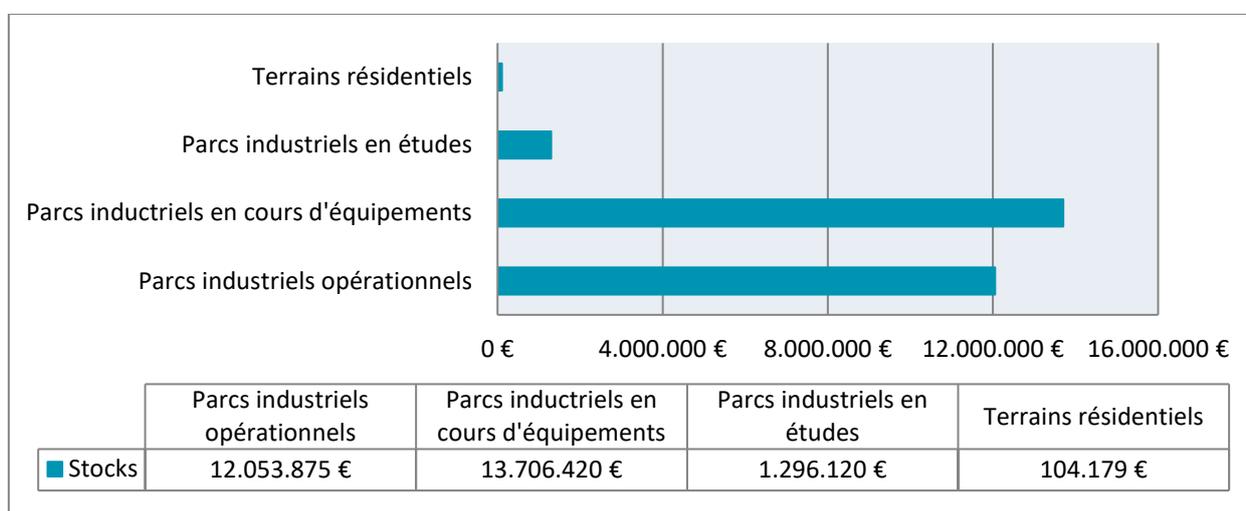
## ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des **autres créances** comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 24.097.148 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités économiques par le Service Public de Wallonie (Engagement du SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 880.0897 € ;
- Les avances de trésorerie consenties pour 85.616 € dans le cadre de l'acquisition de terrains par le BEP (Crématorium de Ciney).

Le **stock** correspond aux **immeubles destinés à la vente** : 27.056.415 € concernent les terrains industriels et les 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de la région de Sart-Bernard et Vezin.



Les parcs industriels en cours d'équipements offriront près de 90 ha de nouvelles zones à bâtir. On retrouve : Beauraing, Havelange, La Houssaie, Mecalys, Spontin et Vesta à Ecolys.

Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les **créances commerciales** avec 10.014.671 € où la plupart concernent les subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs industriels et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les **autres créances** s'élèvent à 2.490.069 € et sont de même nature. Une grande partie (87%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- Le précompte mobilier à récupérer ;
- Le versement anticipé d'impôt à récupérer ;
- Les annuités à la suite de l'étalement du montant dû lors de vente de terrains, carrières ou bâtiments ;
- Les cautionnements versés en numéraires ;
- Le montant de la TVA à récupérer sur la déclaration TVA du mois de décembre.

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à termes. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs industriels et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 492.988 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2019 concernant l'année 2018 pour un total de 114 €.

## b. Commentaires au PASSIF

### CAPITAUX PROPRES

---

Le **capital** à l'issue de l'exercice 2018 est identique au 31 décembre 2017 et s'élève à 1.873.450 €. Il est souscrit dans son entièreté par les communes, la Province de Namur, le BEP et le secteur privé.

Les parts sont valorisées à leur valeur nominale et la valeur d'une part sociale s'élève à 25 €.

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- la **réserve légale** correspond à 10% du capital (187.533 €);
- les **réserves immunisées** reprennent la taxation étalée de la plus-value réalisée lors de la vente de trois halls-relais (811.525 €) ;
- les **réserves disponibles** s'élèvent à 39.098.904 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsides reçus des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 12.104.467 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 54.075.878 €, comprenant le capital et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

### PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

---

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2018 s'élèvent à 1.218.629 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs industriels.

Les **impôts différés** ont été actés pour 256.705 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsides en capital (bâtiments) et 274.082 € sur les plus-values réalisées sur la vente de deux halls-relais.

### DETTES

---

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 84% des **dettes financières** (30.013.406 €) contractées auprès des banques (sous déduction des tranches échéant en 2019) ainsi que du financement résultant des conventions Sowafinal. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs industriels par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 14% restant couvrent les **autres dettes** où on retrouve 5.580.995 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et zones d'activités économiques) ;
- Le subside octroyé par la Région wallonne pour la réalisation des entrepôts frigorifiques vendus à la SA Materne avec paiement étalé. La reconstitution des fonds pourra être affectée à d'autres réalisations avec l'accord préalable de la Région ;
- Les intérêts sur le financement Materne.

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 6.889.327 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.504.741 € ainsi que les dettes commerciales pour 1.754.075 €. Les 119.400 € de dettes fiscales, salariales et sociales reprennent le précompte professionnel retenu sur les jetons des administrateurs, payé début 2019 ainsi que le montant de l'impôt estimé de l'exercice comptable précédent.

Dans les autres dettes, on retrouve 237.872 € d'acomptes reçus sur les ventes de terrain dont l'acte de vente n'a pu être signé en 2018 ainsi les avances du Feder pour le projet Trakk Hub Créative (541.469 €) et le projet Food is Life 2 (82.671 €).

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 3.658.429 €.

On retrouve 129.654 € de charges à imputer pour le précompte mobilier des intérêts perçus en janvier 2019 concernant 2018 et 15.359 € de décompte pour travaux dans un parc d'activité économique.

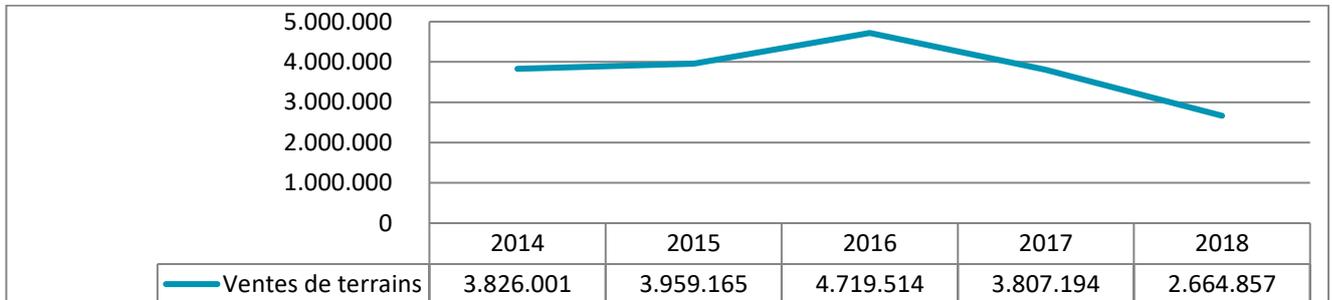
Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 3.449.692 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 63.368 € de produits à reporter correspondant à une partie de la redevance fixe payée par les carrières CBR SA ;
- 356 € de canon emphytéotique de la société SEDE Benelux établie dans le parc Créalys.

## c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 8.973.361 € et sont en diminution par rapport à 2017.

L'année 2018 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 3.115.098 € contre 4.307.373 € en 2017. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les zones d'activités pour 2.664.857 € et des prestations de services dans les Centres d'Affaires à Créalys pour 431.410 €.

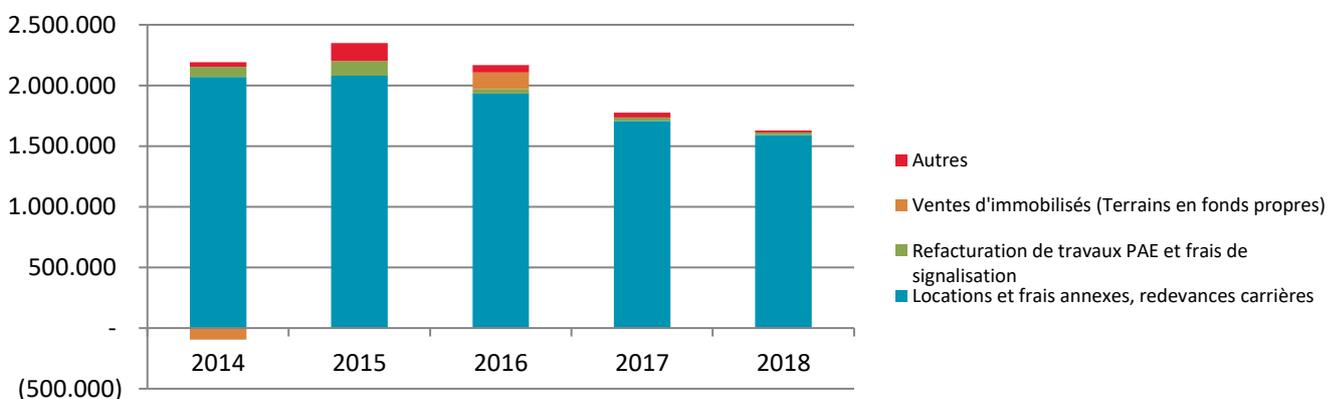


Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 6.167.017 € en 2018 contre 7.774.449 € en 2017.

Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 4.537.610 € :

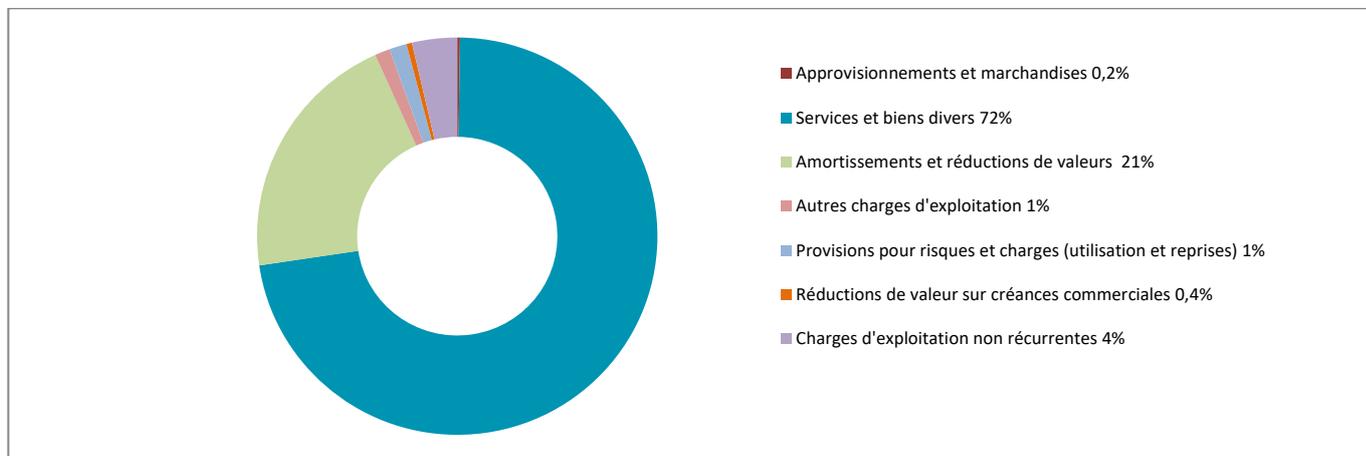
- 3.071.813 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les Parcs d'Activités Economiques ;
- 792.901 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 561.250 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 32.461 € de subvention pour « stratégie de redéploiement » et 51.076 € de subvention pour « Ardenne namuroise » ;
- 21.146 € d'intervention communale pour la sculpture de deux ronds-points ;
- 6.187 € de prime Quali watt sur des panneaux photovoltaïques ;
- 776 € de décompte concernant le bâtiment Ciney-Biron suivant la convention établie avec le BEP Environnement.

Le solde de 1.629.407 € est composé des locations (dont le bâtiment Ethias) et redevances des carrières, des refacturations de frais divers aux locataires, des refacturations de frais de signalisation ainsi que des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.



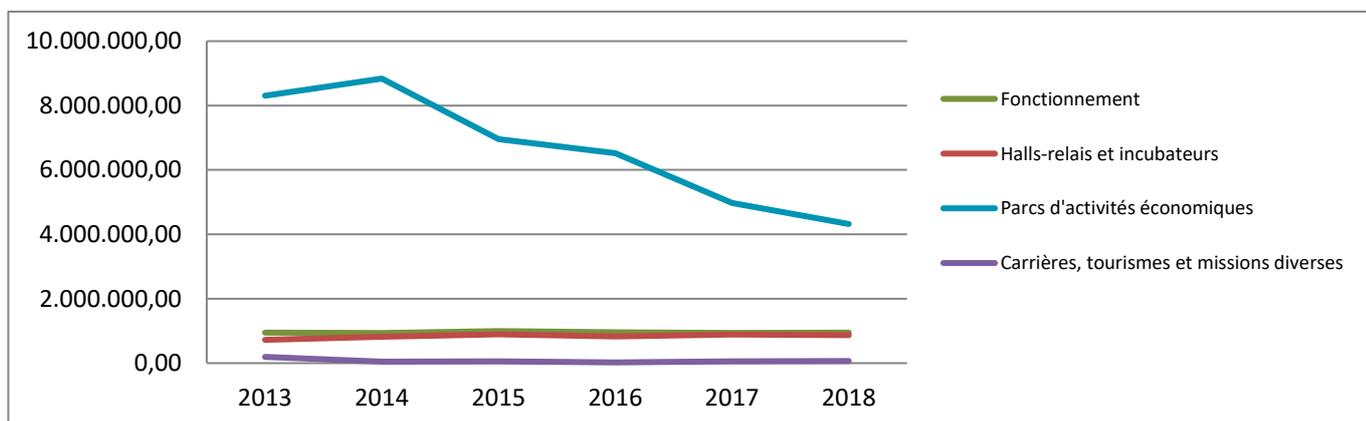
Les **produits d'exploitation non récurrents** s'élèvent en 2018 à 399.142 € contre 318.732 € en 2017 et reprennent les plus-values réalisées sur la vente de trois modules d'un hall-relais avec terrain (389.404 €), la régularisation annuelle de la TVA sur les investissements (1.614 €) et la liquidation de l'asbl SPOW (8.124 €).

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 8.560.758 € en 2018 contre 10.195.343 € en 2017.



Les **approvisionnements et marchandises** reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs industriels. En 2018, cela représente un montant de 18.958 €.

Les **services et biens divers** passent de 6.864.779 € en 2017 à 6.200.065 € en 2018. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs industriels, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.766.399 € en 2018.

La **dotation aux réductions de valeur sur créances commerciales** reprend le solde des dotations et reprises aux réductions de valeur sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain. Pour l'année 2018, le montant de la dotation s'élève à 38.301 €.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs industriels. Ce montant s'élève en 2018 à 390.469 € pour les dotations et à (-) 269.887 € pour les reprises.

Les **autres charges d'exploitations** reprennent la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant de 101.500 € et 3.472 € de cotisation obligatoire à charge des sociétés (INASTI).

Dans le cadre de trois conventions de financement venues à échéance et relatives aux Parcs d'Activités Economiques de Ciney-Biron, Hamois-Biron et Dinant-Sorinnes, un décompte des opérations a été réalisé. La quote-part du bénéfice revenant aux communes concernées s'élève à 311.481 € et est repris dans les **charges d'exploitations non récurrentes**.

Les **produits financiers** atteignent en 2018 un montant de 78.803 €. Ils sont majoritairement composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2018 à 153.648 € et sont composées de 152.900 € d'intérêts financiers sur emprunts et 748 € de frais bancaires et intérêts de retard.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 337.757 €.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 129.327 € en 2018.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée de la plus-value réalisée à la suite de la vente enregistrée des modules d'un hall-relais pour un montant de 115.186 €.

L'**impôt sur le résultat** relatif au précompte mobilier et au versement anticipé payés dans le courant de l'année sont portés en créances dans les impôts à récupérer.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 20.251 € et sont actés dans le cadre du emploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée de la plus-value réalisée à la suite de la vente enregistrée des modules d'un hall-relais et s'élève à 274.218 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2018 est de 96.284 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles.

### 3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

#### 1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

#### 2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

#### 3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

#### 4. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

#### 5. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

#### 6. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES

Néant

#### 7. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

#### 8. CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

## 4) LES REGLES D'ÉVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

### ACTIF

---

Les **FRAIS D'ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

#### Terrains et constructions

Terrains

Constructions

Linéaire

Immeubles à usage de bureaux

de 25 à 33 ans

Voiries, égouttages et pont

de 20 à 30 ans

Bâtiments industriels, garages et équipements industriels

20 ans

Aménagements

Linéaire

Aménagements industriels

de 10 à 20 ans

Aménagements des immeubles à usage de bureaux

de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

<u>Installations, machines et outillages</u>	Linéaire	
Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

#### Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

#### Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

## Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

## PASSIF

---

Le **CAPITAL** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

## COMPTE DE RESULTATS

---

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

## 5) LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

## 6) LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2017, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

AO : Adjudication ouverte

NAP : Négocié avec publicité

PN : Publicité nationale

AOO : Appel d'offres ouvert

NSP : Négocié sans publicité

PE : Publicité européenne

AOG : Appel d'offres général

### 1. Marché de travaux préparatoires au chantier de rénovation du TRAKK - Attribution 06-02-18

Adjudicataire : DC Environnement

Rue du Roton, 57 à 6240 Farciennes

Montant : 146.679,95 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

### 2. Marché de travaux de transformation du bâtiment du TRAKK - Attribution 20-03-18

Adjudicataires :

Lot 1 : Cobelba SA

Rue des Reines Marguerites, 7 à 5100 Naninne

Lot 2 : Edic SA

Rue Haute Claire, 10 à 4040 Herstal

Lot 3 : Xyllome SPRL

Avenue Albert 1<sup>er</sup>, 91 à 4030 Grivegnée

Montant : 3.216.977,14 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

### 3. Marché de travaux - MECALYS - Aménagements verts - Attribution 12-11-18

Adjudicataire : Artbel SA

Rue du Hambeau, 18 à 5580 Rochefort

Montant : 299.906,97 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

### 4. Marché de travaux - La Houssaie - Aménagements verts - Attribution 12-11-18

Adjudicataire : Krinkels SA

Rue des Scabieuses, 10 à 5100 Naninne

Montant : 107.994,09 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

### 5. Marché de services - Accord cadre - Etudes de sols pollués par un expert agréé - Attribution 19-12-18

Adjudicataires :

Lot 1 : Siterem

Cour de la Taillette, 4 à 1348 Louvain-La-Neuve

Lot 2 : Geolys SA

Rue de la Station, 111 à 5370 Havelange

Montant : 558.760,00 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

### 6. Marché de travaux pour la construction d'un hall relais de 3 modules - ECOLYS – Attribution 19-12-18

Adjudicataire : Ets Marc Taviet

Rue des Artisans, 26 à 5150 Floreffe

Montant : 874.282,96 € HTVA

Mode de passation : AO et PN

## 7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

Comme le prévoit l'Article 1532-1bis §1<sup>er</sup> du CDLD, « Les Intercommunales organisent des séances d'information ou des cycles de formations relatifs à leurs domaines d'activités afin d'assurer le développement et la mise à jour des compétences professionnelles des Administrateurs.

Les Administrateurs participent aux séances d'information et cycles de formations organisés par l'intercommunale en application de l'alinéa 1<sup>er</sup>.

La liste de présence des Administrateurs aux formations et cycles de formations organisés en application de l'alinéa 1<sup>er</sup> sont transmises à l'assemblée générale laquelle est chargée de contrôler le respect de l'obligation visée à l'alinéa 2. »

En 2018, les formations destinées aux Administrateurs de BEP Expansion Economique s'est déroulée le 17 septembre :

Y ont participé :

Messieurs G. COX, Président et JP. SACRE, Vice-Président.

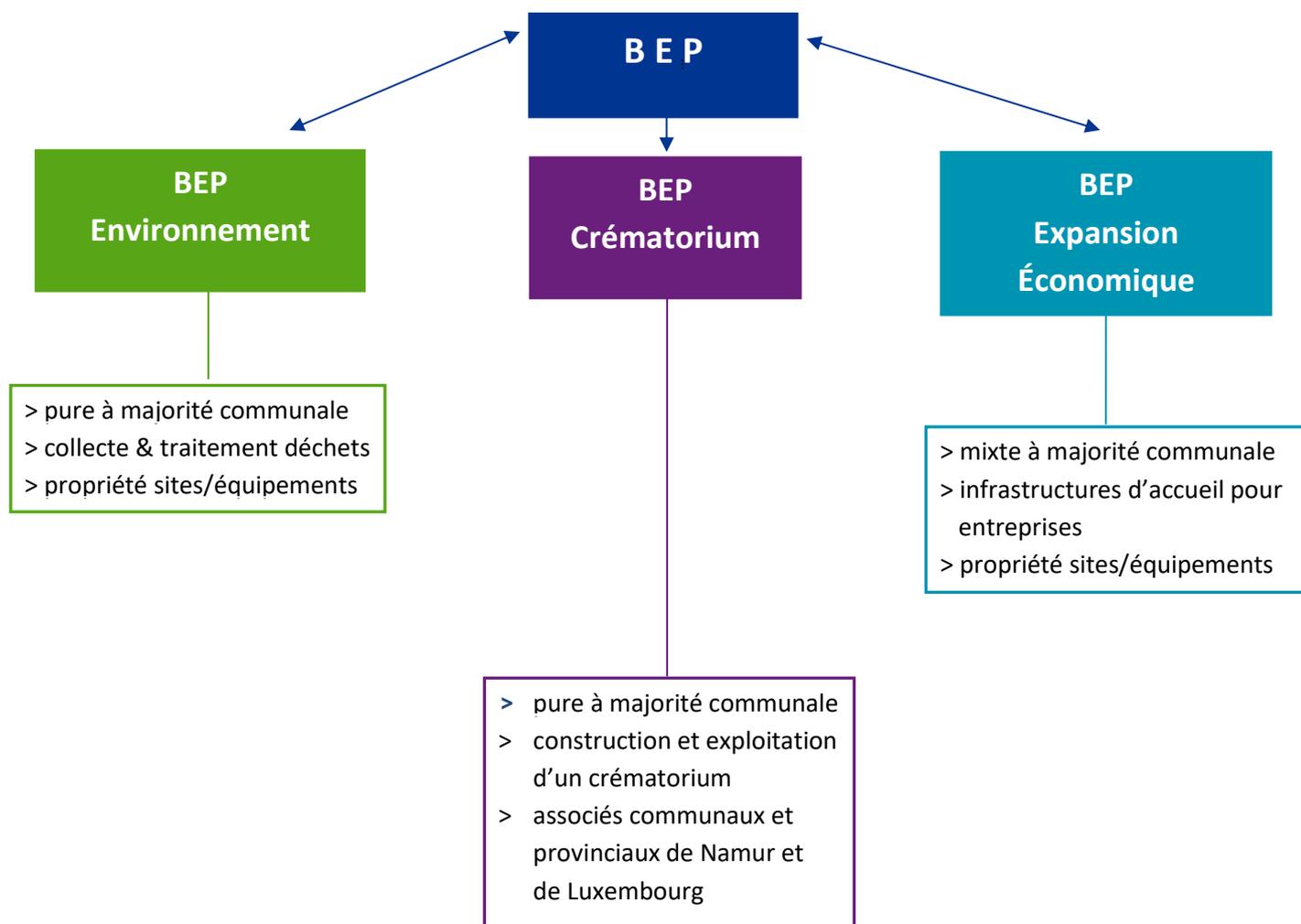
Mesdames N. DEMANET et Ch. POULIN, Administratrices.

Messieurs G. BALON-PERIN, E. BERTRAND, Ch. BOMBLED, M. COLLINGE, B. COSTANTINI, V. DELIRE, H. DOUMONT, B. GILSON, A. MAQUILLE, Y. PETIT, Ph. RENNOTTE, JM. VAN ESPEN, D. VAN ROY et Ph. VAUTARD, Administrateurs.

## 8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

### a. Structure des intercommunales



## b. Composition des instances

- Composition du Conseil d'Administration :

### **Groupe « Province » :**

- Georges Balon-Perin
- Etienne Bertrand \*
- Christophe Bombled \*
- Freddy Cabaraux (fin du mandat 26.10.18)
- Michel Collinge (fin du mandat 26.10.18)
- Yves Depas \* (fin du mandat 26.10.18)
- Jean-Frédéric Eerdeken (début du mandat 12.11.18)
- Arnaud Maquille (fin du mandat 26.10.18)
- Guy Milcamps (début du mandat 12.11.18)
- Pierre Rondiat (début du mandat 12.11.18)
- Jean-Marie Theret (début du mandat 12.11.18)
- Jean-Marc Van Espen

### **Groupe « Communes » :**

Président : Gérard Cox \*

Vice-Présidents : Benjamin Constantini \* (fin du mandat de Vice-Président 19.06.18)

Philippe Mattart \* (fin du mandat 19.06.18)

Jean-Pierre Sacré (début du mandat de Vice-Président 26.06.18)

- Olivier Bordon (fin du mandat 19.06.18)
- Bertrand Custinne (fin du mandat 19.06.18)
- Julien Defaux (fin du mandat 19.06.18)
- Vincent Delire
- Nathalie Demanet
- Hugues Doumont
- Jean-Marc Gaspard (début du mandat 03.12.18)
- Bernard Gilson \*
- Albert Navaux (fin du mandat 19.06.18)
- Yvan Petit (début 19.06.18 et fin 03.12.18)
- Christine Poulin \*
- Philippe Rennotte
- Philippe Vautard
- Dominique Van Roy \*

### **Groupe «BEP» :**

- Jean-Louis Close (fin du mandat 19.06.18)
- Alain Goda \* (fin du mandat 19.06.18)
- 

### **Groupe Privé :**

- Frédérick Botin \* (fin du mandat 19.06.18)
- Fabrice De Astis (fin du mandat 19.06.18)
- Frédéric De Visscher (fin du mandat 19.06.18)
- Geoffroy Doquire (fin du mandat 19.06.18)

\* Administrateur également membre du Comité de Direction jusqu'au 19 juin 2018.

- Composition du **Comité de Rémunération** :

- Christophe Bombled (début du mandat 26.06.18)
- Gérard Cox (fin du mandat 19.06.18)
- Yves Depas (fin du mandat 26.10.18)
- Jean-Frédéric Eerdeken (début de mandat 12.11.18)
- Bernard Gilson (fin du mandat 19.06.18)
- Christine Poulin
- Dominique Van Roy
- Philippe Vautard

- Composition du **Comité d'Audit** :

- Christophe Bombled (début du mandat 26.06.18)
- Yves Depas (fin du mandat 26.10.18)
- Jean-Frédéric Eerdeken (début du mandat 12.11.18)
- Christine Poulin (début du mandat 26.06.18)
- Philippe Rennotte (début du mandat 26.06.18)
- Philippe Vautard (début du mandat 26.06.18)

### **c. Réunion des instances**

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 20 février, 17 avril, 26 juin, 9 juillet, 27 août, 17 septembre, 22 octobre, 12 novembre et 17 décembre 2018.

Le Comité de Direction s'est tenu les 6 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 12 juin 2018.

Le Comité de Rémunération s'est réuni les 20 mars, 17 avril et 27 août 2018.

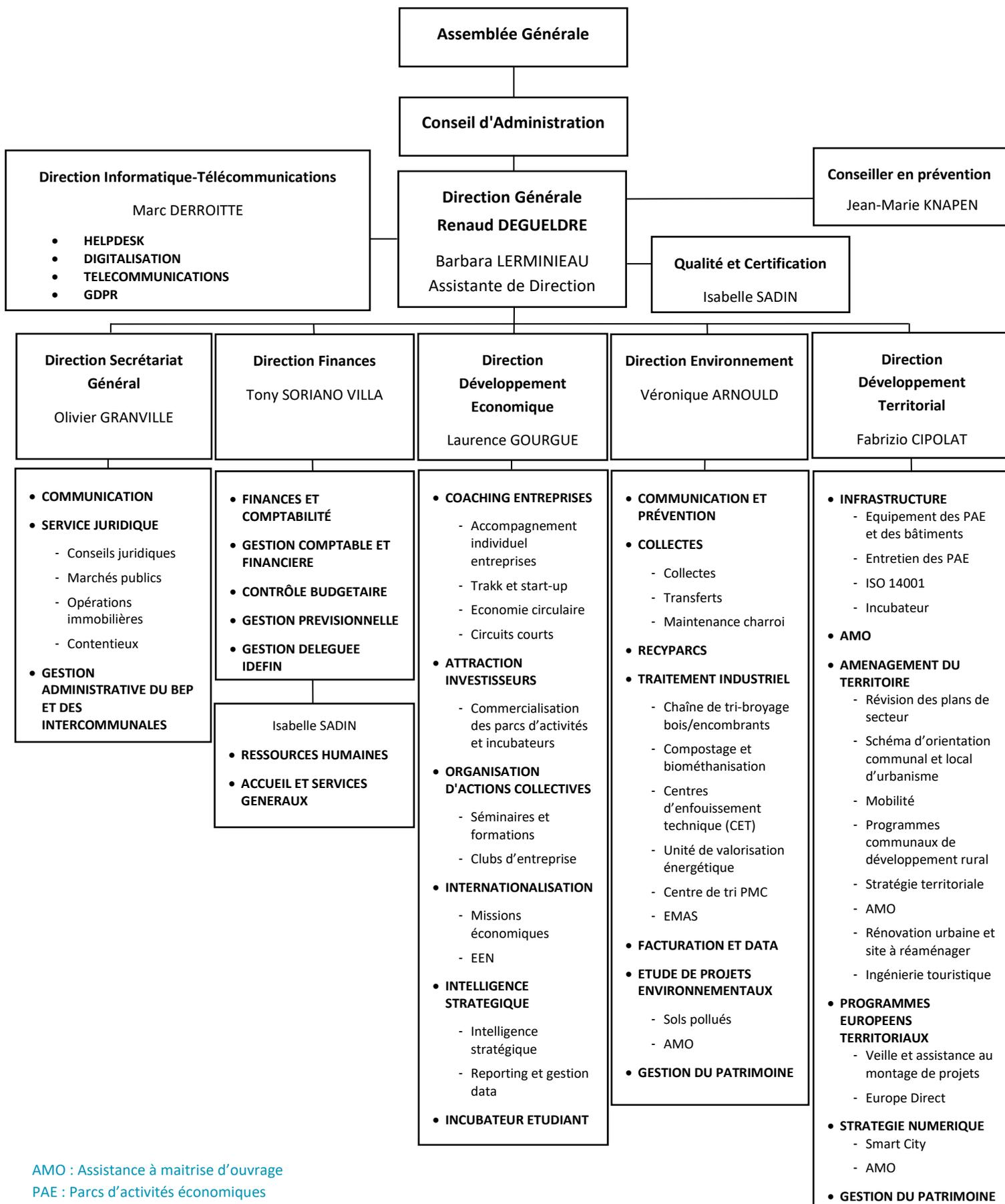
Le Comité d'Audit s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 19 juin et 27 novembre 2018.

## 9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faitière de l'ensemble de l'organisation.



AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage

PAE : Parcs d'activités économiques

## 10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que parcs d'activité économique, bâtiments-relais et incubateur, parcs scientifiques, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises **500 hectares de parcs d'activité** entre 2010 et 2025 ;
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, ...** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

# 11) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés *			DEPENSES	BUDGETS prévisionnels		
2016	2017	2018		2019	2020	2021
1.245.323	1.076.151	1.178.718	Fonctionnement général	1.310.855	1.439.941	1.444.088
2.510.416	1.492.593	2.008.217	Halls-Relais	5.992.576	4.771.580	1.645.733
6.573.147	5.576.412	3.031.998	Parcs d'activités économiques	16.575.824	15.879.241	15.514.262
727.413	1.041.163	1.940.709	Parc Scientifique CREALYS	732.787	3.282.463	5.371.652
-	-	635	Carrières	-	-	-
-	35.000	28.845	Tourisme	25.713	25.713	-
66.076	38.893	34.800	Missions Diverses	201.314	202.081	202.081
2.152.867	2.047.988	1.606.248	Remboursement du capital	-	-	-
13.275.241	11.308.201	9.830.170		24.839.068	25.601.019	24.177.816

2016	2017	2018	RECETTES	2019	2020	2021
643.912	675.228	639.305	Fonctionnement général	632.768	576.643	513.618
1.685.170	2.057.019	2.102.412	Halls-Relais	6.078.964	4.423.232	1.711.482
8.548.113	7.665.844	4.830.608	Parcs d'activités économiques	15.963.083	15.838.663	15.522.829
1.436.819	1.303.232	1.478.124	Parc Scientifique CREALYS	1.981.173	3.512.179	4.839.869
73.038	74.607	76.340	Carrières	75.000	75.000	75.000
-	-	51.076	Tourisme	-	-	-
766.599	774.268	766.259	Missions Diverses	932.273	933.160	933.281
-	-	-	Souscription des emprunts	-	-	-
13.153.649	12.550.198	9.944.124		25.663.260	25.358.877	23.596.079

\*Ce poste tient compte des investissements et des subsides, mais n'intègre pas les charges non décaissées telles que les amortissements, les mouvements de provision et les réductions de valeur.

La souscription des emprunts et le remboursement en capital des emprunts sont globalisés.

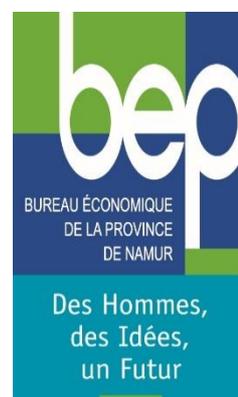


Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur

## Comptes annuels

# BEP EXPANSION ECONOMIQUE

## 2018



<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.400.011	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **BEP Expansion Economique**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff**

N°: **2**

Code postal: **5000**

Commune: **Namur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**

Adresse Internet: <sup>1</sup>

Numéro d'entreprise **0201.400.011**

DATE **02-10-18** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **25-06-19**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-18** au **31-12-18**

Exercice précédent du **01-01-17** au **31-12-17**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **37** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire  
(nom et qualité)

Signataire  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**BALON-PERIN Georges**

Avenue de la Plante 48, 5000 Beez, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24-06-14

**BERTRAND Etienne**

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Fonction : Administrateur

**BOMBLED Christophe**

Rue de Soumoy 39, boîte A, 5630 Cerfontaine, Belgique

Fonction : Administrateur

**BORDON Olivier**

Rue Raphaël 4, boîte 2, 5060 Sambreville, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**CABARAUX Freddy**

Tienne Breumont 23, 5670 Nismes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 26-10-18

**CLOSE Jean-Louis**

Chemin du Gros Sous 39, 5100 Dave, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**COLLINGE Michel**

Rue Croix-Evrard 3, boîte A, 5370 Verlée, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 26-10-18

**COSTANTINI Benjamin**

Rue Meuse Moulin 37, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Administrateur

**COX Gérard**

Rue Bonaire 5, 5520 Onhaye, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**CUSTINNE Bertrand**

Rue des Ecoles 30, 5530 Purnode, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**DEFAUX Julien**

Rue Hautmont 16, boîte b, 5580 Buissonville, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**DELIRE Vincent**

Rue des Juifs 4, 5660 Couvin, Belgique

Fonction : Administrateur

**DEMANET Nathalie**

Rue des Forges 15, 5370 Verlée, Belgique

Fonction : Administrateur

**DEPAS Yves**

Rue Liesse 29, 5080 Rhisnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 26-10-18

**DOQUIRE Geoffroy**

Rue de la première armée Américaine 7, 5100 Wépion, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**DOUMONT Hugues**

Place Albert de Pieront 2, boîte 4, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Administrateur

**EERDEKENS Jean-Frédéric**

Rue du Samson 2, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-11-18

**GASPARD Jean-Marc**

Rue de Meursault 25, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 03-12-18

**GILSON Bernard**

Rue Basse-Cornet 51, 5660 Aublain, Belgique

Fonction : Administrateur

**GODA Alain**

Rue du Tivoli 5, 5030 Beuzet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**MAQUILLE Arnaud**

Rue de Maredsous 2, 5640 Saint-Gérard, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 26-10-18

**MATTART Philippe**

Rue du Coria 161, boîte C, 5300 Landenne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**MILCAMPS Guy**

Rue de Trisogne 22, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-11-18

**NAVAUX Albert**

Rue de la Thyria 5, 5651 Thy-le-Château, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

**PETIT Yvan**

Rue du Tchaunia 51, 5560 Mesnil-Eglise, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-06-18- 03-12-18

**POULIN Christine**

Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique

Fonction : Administrateur

**RENNOTTE Philippe**

Rue du Vicinal 36, 5380 Fernelmont, Belgique

Fonction : Administrateur

**RONDIAT Pierre**

Rue de Sommière 4, boîte c, 5537 Haut-le-Wastia, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-11-18

**SACRE Jean-Pierre**

Impasse Dussart 7, 5190 Jemeppe-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26-06-18

**THERET Jean-Marie**

Rue du Charme 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12-11-18

**VAN ESPEN Jean-Marc**

Avenue de la Pairelle 74, 5000 Namur, Belgique

Fonction : Administrateur

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**VAN ROY Dominique**

Rue de la Tombale 29, 5310 Aische-en-Refail, Belgique

Fonction : Administrateur

**VAUTARD Philippe**

Rue Robersart 127, 5150 Franière, Belgique

Fonction : Administrateur

**AWE - Association Wallonne de l'élevage SCRL 0479.153.274**

Chemin du Tersoit 32, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

Représenté par :

1. BOTIN Frédéric

Avenue de Sainfoin 21 , 5590 Ciney, Belgique

**CARMEUSE SA 0431.473.519**

Boulevard de Lauzelle 65, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

Représenté par :

1. DE VISSCHER Frédéric

Rue du Ruisseau Saint-Jean 34 , 1367 Huppaye, Belgique

**BELFIUS BANQUE 0403.201.185**

Boulevard Pacheco 44, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 19-06-18

Représenté par :

1. DE ASTIS Fabrice

Rue du Gazomètre 93 , boîte C02, 7100 Haine-Saint-Paul, Belgique

**FCG Réviseurs d'entreprises SCRL 0446.111.908**

Rue de Jausse 49, 5100 Naninne, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00164

Mandat : 01-01-16

Représenté par :

1. RONSMANS Olivier

Rue de Jausse 49 , 5100 Naninne, Belgique

, Numéro de membre : A01931

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	23.653.015	24.160.136
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	23.604.950	24.112.071
Terrains et constructions .....		22	22.307.076	22.762.522
Installations, machines et outillage .....		23	158.975	162.162
Mobilier et matériel roulant .....		24	3	505
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	1.138.896	1.186.882
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	48.065	48.065
Entreprises liées .....	6.15	280/1		
Participations .....		280		
Créances .....		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	44.621	44.621
Participations .....		282	44.621	44.621
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	3.444	3.444
Actions et parts .....		284	2.479	2.479
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	965	965

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>78.314.437</u>	<u>79.318.235</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	25.062.861	25.632.704
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291	25.062.861	25.632.704
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	27.160.594	27.868.490
Stocks .....		30/36	27.160.594	27.868.490
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35	27.160.594	27.868.490
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	12.504.740	13.078.364
Créances commerciales .....		40	10.014.671	10.669.365
Autres créances .....		41	2.490.069	2.408.999
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53	13.093.140	11.924.183
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53	13.093.140	11.924.183
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	492.988	814.386
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	114	108
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	101.967.452	103.478.371

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>54.075.878</u>	<u>53.299.310</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	1.873.450	1.873.450
Capital souscrit .....		100	1.873.450	1.873.450
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	40.097.961	39.668.699
Réserve légale .....		130	187.532	187.533
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132	811.525	478.547
Réserves disponibles .....		133	39.098.904	39.002.619
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14		
<b>Subsides en capital</b> .....		15	12.104.467	11.757.161
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>1.749.417</u>	<u>1.799.187</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	1.218.630	1.098.047
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	1.218.630	1.098.047
<b>Impôts différés</b> .....		168	530.787	701.140

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	46.142.157	48.379.874
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	35.594.401	37.955.009
Dettes financières .....		170/4	30.013.406	32.423.825
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	30.013.406	32.423.825
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9	5.580.995	5.531.184
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	6.889.327	5.884.318
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	3.504.741	3.629.653
Dettes financières .....		43	649.099	
Etablissements de crédit .....		430/8	649.099	
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	1.754.075	1.330.996
Fournisseurs .....		440/4	1.754.075	1.330.996
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	119.400	249.938
Impôts .....		450/3	119.400	249.938
Rémunérations et charges sociales .....		454/9		
Autres dettes .....		47/48	862.012	673.731
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	3.658.429	4.540.547
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	101.967.452	103.478.371

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	8.973.361	11.705.667
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	3.115.098	4.307.372
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71	-707.896	-694.886
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	6.167.017	7.774.449
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	399.142	318.732
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	8.560.759	10.195.343
Approvisionnements et marchandises .....		60	18.958	1.117.845
Achats .....		600/8	18.958	1.117.845
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	6.200.066	6.864.779
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.766.399	1.774.552
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	38.301	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	120.582	333.073
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	104.972	105.094
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	311.481	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	412.602	1.510.324

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	78.803	106.856
Produits financiers récurrents .....		75	78.803	106.856
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751	77.324	77.324
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	1.479	29.532
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	153.648	203.102
Charges financières récurrentes .....		65	153.648	203.102
Charges des dettes .....		650	152.900	201.734
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9	748	1.368
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	337.757	1.414.078
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	129.327	67.200
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	115.186	106.205
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	1.647	148.961
Impôts .....		670/3	1.647	148.961
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	350.251	1.226.112
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	20.251	14.852
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	274.218	206.255
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	96.284	1.034.709

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	96.284	1.034.709
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	96.284	1.034.709
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	96.284	1.034.709
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921	96.284	1.034.709
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)		
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	49.170.313
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	423.883	
Cessions et désaffectations .....	8171	1.040.406	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181	1.261.688	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	49.815.478	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.407.791
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	1.728.273	
Repris .....	8281		
Acquises de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301	627.662	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	27.508.402	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	<u>22.307.076</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	308.376
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	34.438	
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	342.814	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	146.214
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	37.625	
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	183.839	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>158.975</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	441.431
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163		
Cessions et désaffectations .....	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	441.431	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	440.927
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	501	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	441.428	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	<u>3</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165		
Cessions et désaffectations .....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	1.064.800	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275		
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	1.064.800	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.221.191
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	1.213.701	
Cessions et désaffectations .....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8186	-1.261.687	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	1.173.205	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216		
Acquises de tiers .....	8226		
Annulées .....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8246		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	34.309
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276		
Repris .....	8286		
Acquis de tiers .....	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8316		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326	34.309	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	<u>1.138.896</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	223.109
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362		
Cessions et retraits .....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	223.109	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472		
Reprises .....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	178.488
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8552	178.488	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	<u>44.621</u>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582		
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change .....(+)/(-)	8622		
Autres .....(+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	<u>                    </u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	<u>                    </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.916
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363		
Cessions et retraits .....	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	9.916	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473		
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553	7.437	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>2.479</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>965</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593		
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>965</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>Terrienne du Crédit Social SCRL</b> Rue Capitaine Jomouton 44 5100 Jambes (Namur) Belgique 0401.417.672	Parts sociales	200.000	10,05	0,00	31/12/2017	EUR	1.996.519	31.282
<b>Port Autonome de Namur</b> Boulevard Léopold 7 5000 Namur Belgique 0218.569.902	Parts	8.000	15,70	0,00	31/12/2017	EUR	13.969.458	85.472
<b>INASEP SCRL</b> Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790	Parts sociales	400	4,82	0,00	31/12/2017	EUR	34.125.228	20.024

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....</b>	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681		
Actions et parts – Montant non appelé .....	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683		
<b>Titres à revenu fixe .....</b>	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....</b>	53	13.093.140	11.924.183
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	9.446.303	8.353.989
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	3.646.837	3.570.194
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....</b>	8689		
		<b>Exercice</b>	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
<b>Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important</b>			
491 Produits à recevoir : Intérêts perçus en 2019 concernant 2018		114	

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.873.450
(100)	1.873.450	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Parts A

Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.873.450	74.938
8702	XXXXXXXXXXXXXX	74.938
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

**Etat du capital**

BEP Expansion

2018

Membres

Nombre de parts

Communes	44.968
Province de Namur	22.484
Privés	7.486

74.938

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions constituées dans le cadre des conventions de financement des Parcs d'Activités Economiques

Exercice
1.218.629

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	3.504.741
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	3.504.741
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>3.504.741</b>

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	9.290.378
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	9.290.378
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	129.628
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>9.420.006</b>

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	20.723.028
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	20.723.028
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres emprunts .....	8903	5.451.367
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>26.174.395</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	29.485.855
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	29.485.855
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>29.485.855</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	119.400
Dettes fiscales estimées .....	450	

**Rémunérations et charges sociales** (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

492 Charges à imputer : 1) Précompte mobilier versé en 2019 concernant 2018	129.655
2) Décompte pour travaux dans un PAE	15.359
493 Produits à reporter : 1) Subsidés dans le cadre des travaux d'équipements des PAE	3.449.692
2) Redevances fixes	63.368
3) Canon emphytéotique	356

Exercice
129.655
15.359
3.449.692
63.368
356



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	38.301	
Reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	120.582	333.073
Utilisations et reprises .....	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640		
Autres .....	641/8	104.972	105.094
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	399.142	318.732
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)	399.142	318.732
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	389.404	317.006
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8	9.738	1.726
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631		
Autres produits financiers non récurrents .....	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	311.481	
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)	311.481	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7	311.481	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631		
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	1.647
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	1.647
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

Codes	Exercice
9134	1.647
9135	1.647
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	130.223
	690.554

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dépenses non admises	130.223
Exonération primes et subsides régionaux	690.554

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142
Latences passives .....	9144
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	9145	346.445	321.270
Par l'entreprise .....	9146	1.052.093	952.040

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	9147	14.777	14.282
Précompte mobilier .....	9148		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	346.445	321.270
9146	1.052.093	952.040
9147	14.777	14.282
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)		
Participations .....	(280)		
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances</b> .....	9291		
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351		
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	44.621	44.621
Participations .....	9262	44.621	44.621
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur** .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	52.279
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	9.438
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Repris dans le rapport de gestion



Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur

## Rapport du Commissaire-Réviseur

# BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2018



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCCRL**  
**« SOCIETE INTERCOMMUNALE BEP-EXPANSION ECONOMIQUE »**  
**POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2018**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Société Intercommunale BEP-Expansion Economique** » (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 15 décembre 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Société Intercommunale BEP-Expansion Economique** » durant 6 exercices consécutifs.

## **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

### ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **€ 101.967.452,02** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **€ 96.284,14**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### ***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe de gestion***

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel***

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

**Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Naninne, le 7 mai 2019.

**F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL**

Commissaire,  
représentée par :



---

**Olivier RONSMANS**  
Réviseur d'Entreprises





Des Hommes,  
des Idées,  
un Futur

## Rapport du Comité de rémunération

# BEP EXPANSION ECONOMIQUE

## 2018



**Extrait du Registre des Procès-verbaux  
des réunions du  
COMITE DE REMUNERATION**

**Réunion du 25 MARS 2019**

## **BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE**

### *Secrétariat Général*

#### **Groupe Province**

Monsieur Jean-Frederic EERDEKENS, Administrateur, **présent**  
Monsieur Christophe BOMBLED, Administrateur, **présent**

#### **Groupe Communes**

Madame Christine POULIN, Administrateur, **présent**  
Monsieur Dominique VAN ROY, Administrateur, **présent**  
Monsieur Philippe VAUTARD, Administrateur, **présent**

#### **Équipe de Direction**

Monsieur Renaud DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, **présent**  
Monsieur Olivier GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, **présent**  
Monsieur Tony SORIANO, Directeur du Département Finances et Comptabilité du BEP, **présent**

### **2.1 Rapport du Comité de Rémunération conformément à l'article L1523 -17 du CDLD**

Le CR adopte à l'unanimité le Rapport du Comité de Rémunération 2018 conformément à l'article L1523 -17 du CDLD

Le présent rapport est établi par le Comité de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration de l'Intercommunale conformément aux prescrits de l'article 56 des statuts de l'intercommunale et de l'article L 1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Le relevé individuel des mandataires et de leurs rémunérations font partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article 6421-1 du CDLD.

## 1. MODALITES DES REMUNERATIONS DES MANDATS

Concernant l'exercice 2018, le rapport est adéquatement ventilé en semestre en raison de l'entrée en vigueur au 1er juillet 2018 des nouvelles dispositions en matière de rémunérations introduite par le Décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et leurs filiales.

- Modalités des rémunérations des mandats

- ◆ Période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018

FONCTION	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'Administration	11.426,94 € non indexé ou 19.121,84 € brut annuel indexé	12.704,40 € brut annuel	Mensuelle
Administrateurs du Comité de Direction autre que Président	125 € non indexé ou 209,17 € indexé	197,93 € indexé	Par réunion
Administrateurs du Conseil d'Administration autre que Président	125 € non indexé ou 209,17 € indexé	197,93 € indexé	Par réunion

- ◆ Période allant du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale du 19 juin 2018 a statué, sur avis du Comité de Rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er juillet 2018 :

FONCTION	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'Administration	11.426,94 € non indexé ou 19.121,84 € brut annuel indexé	12.704,40 € brut annuel	Mensuelle à terme échu
Administrateurs du Conseil d'Administration	125 € non indexé ou 209,17 € indexé	197,93 € indexé	Par réunion avec un maximum de 12 / an
Administrateurs du Comité d'Audit	125 € non indexé ou 209,17 € indexé	197,93 € indexé	Par réunion avec un maximum de 3 / an

## 2. POLITIQUE GLOBALE DE REMUNERATION

L'intercommunale ne dispose pas de personnel.

- INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES TITULAIRES DE FONCTION DE DIRECTION

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	

## 3. CONCLUSIONS DU COMITE DE REMUNERATION

**Le Comité de Rémunération, à l'unanimité,** constate que les modalités de rémunérations des mandats reprises au point 1 ci-avant sont la stricte application des délibérations prises en Assemblée générale, compétente en la matière.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du CDLD.

**Le Comité de Rémunération, à l'unanimité,** marque son accord

- sur le rapport rédigé en application de l'article L1523-17 du CDLD ci-dessus ;
- pour le soumettre au prochain Conseil d'Administration, en annexe au rapport de gestion.

  
O. GRANVILLE  
Directeur, Secrétariat  
Général

Votre correspondant : S. TRIFFOY, Chargé de Mission.

Responsable : O. GRANVILLE, Directeur, Secrétariat Général.

## RAPPORT DE REMUNERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Article L6421 CDLD

N° BCE : 201.400.011

Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE

Exercice 2018

### A. INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES DE GESTION

#### ➤ Informations générales

Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2
Nombre de réunions du Conseil d'administration jusqu'au 19/06/18	2
Nombre de réunions du Conseil d'administration à partir du 20/06/18	7
Nombre de réunions du Comité de direction jusqu'au 19/06/18	5
Nombre de réunions du Comité de rémunération jusqu'au 19/06/18	2
Nombre de réunions du Comité de rémunération à partir du 20/06/18	1
Nombre de réunions du Comité d'Audit à partir du 20/06/18	1

#### ➤ Commentaire éventuel

Un administrateur assistant à plusieurs réunions le même jour (comité de direction et conseil d'administration), ne perçoit qu'un seul jeton de présence.

#### ➤ Membres du conseil d'administration

Concernant l'exercice 2018, le rapport est adéquatement ventilé en semestre en raison de l'entrée en vigueur au 1er juillet 2018 des nouvelles dispositions en matière de rémunérations introduite par le Décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et leurs filiales ainsi que le renouvellement complet des instances effectués lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2018 en suite du décret précité.

▪ **Période allant du 1er janvier 2018 au 19 juin 2018**

Fonction	Nom et prénom	Rémunération de la période concernée	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions- nombre de présences
Président	COX Gérard	6.348,00 €	12.704,40 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation et l'animation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et actes engageant l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	- <u>Idéalys</u> : AG : non rémunéré - <u>Trakk</u> : AG : non rémunéré	100% - 2/2
Vice-président (voir Administrateur)	Néant	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	Néant
Administrateurs Conseil d'Administration autres que Président	BALON-PERIN Georges	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	BERTRAND Etienne	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	BOMBLED Christophe	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	BORDON Olivier	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	BOTTIN Frédéric	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	CABARAUX Freddy	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	CLOSE Jean-Louis	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	COLLINGE Michel	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	COSTANTINI Benjamin (fin de mandat Vice-Président le 19.06.18)	395,86 €	Jeton de présence	Néant	- <u>Port Autonome de Namur</u> : CA (Suppléant) : rémunéré	100% - 2/2
	CUSTINNE Bertrand	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DE ASTIS Fabrice	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DE VISSCHER Frédéric	- €	Jeton de présence	Néant	Néant	00% - 0/2
	DEFAUX Julien	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DELIRE Vincent	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DEMANET Nathalie	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DEPAS Yves	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	DOQUIRE Geoffroy	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	DOUMONT Hugues	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	GILSON Bernard	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	GODA Alain	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
MAQUILLE Arnaud	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2	
MATTART Philippe	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2	

Fonction	Nom et prénom	Rémunération de la période concernée	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions- nombre de présences
Administrateurs Conseil d'Administration autres que Président (Suite)	NAVAUX Albert	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	POULIN Christine	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	RENNOTTE Philippe	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	SACRE Jean-Pierre (début de mandat Vice- Président le 26.06.18)	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	VAN ESPEN Jean-Marc	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	VAN ROY Dominique	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	VAUTARD Philippe	197,93 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
Administrateurs Comité de Direction autres que Président	BERTRAND Etienne	989,65 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 5/5
	BOMBLED Christophe	989,65 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 5/5
	BOTTIN Frédéric	989,65 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 5/5
	COSTANTINI Benjamin	593,79 €	Jeton de présence	Néant	Néant	60% - 3/5
	DEPAS Yves	791,72 €	Jeton de présence	Néant	Néant	80% - 4/5
	GILSON Bernard	989,65 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 5/5
	GODA Alain	791,72 €	Jeton de présence	Néant	Néant	80% - 4/5
	MATTART Philippe	791,72 €	Jeton de présence	Néant	Néant	80% - 4/5
	POULIN Christine	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	40% - 2/5
	VAN ROY Dominique	593,79 €	Jeton de présence	Néant	Néant	60% - 3/5
Administrateurs Comité de Rémunération	DEPAS Yves	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% 2/2
	GILSON Bernard	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% - 2/2
	POULIN Christine	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	50% - 1/2
	VAN ROY Dominique	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	50% - 1/2
<b>Total général</b>		<b>23.765,84 €</b>				

▪ **Période allant du 20 juin 2018 au 31 décembre 2018**

Fonction	Nom et prénom	Rémunération de la période concernée	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions- nombre de présences
Président	COX Gérard	6.352,20 €	12.704,40 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation et l'animation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et actes engageant l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	- <u>Idéalys</u> : AG : non rémunéré - <u>Trakk</u> : AG : non rémunéré	100% - 7/7
Vice-président (voir Administrateur)	Néant	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	Néant
Administrateurs Conseil d'Administration autres que Président	BALON-PERIN Georges	1.397,39 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 7/7
	BERTRAND Etienne	1.195,50 €	Jeton de présence	Néant	Néant	86% - 6/7
	BOMBLED Christophe	1.397,39 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 7/7
	CABARAUX Freddy	395,86 €	Jeton de présence	Néant	Néant	40% - 2/5
	COLLINGE Michel	795,68 €	Jeton de présence	Néant	Néant	80% - 4/5
	COSTANTINI Benjamin	597,75 €	Jeton de présence	Néant	- <u>Port Autonome de Namur</u> : CA (Suppléant) : rémunéré	43% - 3/7
	DELIRE Vincent	1.199,46 €	Jeton de présence	Néant	Néant	86% - 6/7
	DEMANET Nathalie	1.001,53 €	Jeton de présence	Néant	Néant	71% - 5/7
	DEPAS Yves	795,68 €	Jeton de présence	Néant	Néant	80% - 4/5
	DOUMONT Hugues	997,57 €	Jeton de présence	Néant	Néant	71% - 5/7
	EERDEKENS Jean-Frédéric	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2
	GASPARD Jean-Marc	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 1/1
	GILSON Bernard	1.195,50 €	Jeton de présence	Néant	Néant	86% - 6/7
	MAQUILLE Arnaud	993,61 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 5/5
	MILCAMPS Guy	- €	Jeton de présence	Néant	Néant	00% - 0/2
	PETIT Yvan	1.195,50 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 6/6
POULIN Christine	997,57 €	Jeton de présence	Néant	Néant	71% - 5/7	
RENNOTTE Philippe	1.397,39 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 7/7	
RONDIAT Pierre	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	50% - 1/2	

Fonction	Nom et prénom	Rémunération de la période concernée	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions- nombre de présences
Administrateurs Conseil d'Administration autres que Président (Suite)	SACRE Jean-Pierre	1.397,39 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 7/7
	THERET Jean-Marie	403,78 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 2/2
	VAN ESPEN Jean-Marc	1.195,50 €	Jeton de présence	Néant	Néant	86% - 6/7
	VAN ROY Dominique	997,57 €	Jeton de présence	Néant	Néant	71% - 5/7
	VAUTARD Philippe	1.195,50 €	Jeton de présence	Néant	Néant	86% - 6/7
Administrateurs Comité de Rémunération	BOMBLED Christophe	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% - 1/1
	DEPAS Yves	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% - 1/1
	POULIN Christine	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	0% - 0/1
	VAN ROY Dominique	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% - 1/1
	VAUTARD Philippe	Non rémunéré	Néant	Néant	Néant	100% - 1/1
Administrateurs Comité d'Audit	BOMBLED Christophe	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 1/1
	DEPAS Yves	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 1/1
	POULIN Christine	- €	Jeton de présence	Néant	Néant	0% - 0/1
	RENNOTTE Philippe	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 1/1
	VAUTARD Philippe	201,89 €	Jeton de présence	Néant	Néant	100% - 1/1
<b>Total général</b>		<b>28.508,55 €</b>				

- **Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.**

A =Absent

E =Excusé

P =Présent

R = Représenté

- = Pas encore administrateur ou n'est plus administrateur

▪ **Période allant du 1er janvier 2018 au 19 juin 2018**

<b>Conseil d'Administration</b>	20 fév	17 avr	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
BALON-PERIN Georges	P	P	100% - 2/2
BERTRAND Etienne	P	P	100% - 2/2
BOMBLED Christophe	P	P	100% - 2/2
BORDON Olivier	P	P	100% - 2/2
BOTTIN Frédéric	E	P	50% - 1/2
CABARAUX Freddy	P	R	50% - 1/2
CLOSE Jean-Louis	P	P	100% - 2/2
COLLINGE Michel	P	R	50% - 1/2
COSTANTINI Benjamin	P	P	100% - 2/2
COX Gérard	P	P	100% - 2/2
CUSTINNE Bertrand	P	P	100% - 2/2
DE ASTIS Fabrice	P	P	100% - 2/2
DE VISSCHER Frédéric	E	R	00% - 0/2
DEFAUX Julien	P	P	100% - 2/2
DELIRE Vincent	P	P	100% - 2/2
DEMANET Nathalie	P	P	100% - 2/2
DEPAS Yves	E	P	50% - 1/2
DOQUIRE Geoffroy	P	P	100% - 2/2
DOUMONT Hugues	P	P	100% - 2/2
GILSON Bernard	P	P	100% - 2/2
GODA Alain	P	P	100% - 2/2
MAQUILLE Arnaud	P	P	100% - 2/2
MATTART Philippe	E	P	50% - 1/2
NAVAUX Albert	P	R	50% - 1/2
POULIN Christine	P	P	100% - 2/2
RENNOTTE Philippe	P	P	100% - 2/2
SACRE Jean-Pierre	P	P	100% - 2/2
VAN ESPEN Jean-Marc	P	P	100% - 2/2
VAN ROY Dominique	P	E	50% - 1/2
VAUTARD Philippe	E	P	50% - 1/2

<b>Comité de direction</b>	6 fév	20 mars	24 avril	22 mai	12 juin	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
BERTRAND Etienne	P	P	P	P	P	100% - 5/5
BOMBLED Christophe	P	P	P	P	P	100% - 5/5
BOTTIN Frédéric	P	P	P	P	P	100% - 5/5
COSTANTINI Benjamin	P	E	P	P	R	60% - 3/5
COX Gérard	P	P	P	P	P	100% - 5/5
DEPAS YVES	P	P	E	P	P	80% - 4/5
GILSON Bernard	P	P	P	P	P	100% - 5/5
GODA Alain	P	P	P	P	E	80% - 4/5
MATTART Philippe	P	E	P	P	P	80% - 4/5
POULIN Christine	E	R	E	P	P	40% - 2/5
VAN ROY Dominique	E	P	P	E	P	60% - 3/5

<b>Comité de rémunération</b>	20 mars	17 avril	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
COX Gérard	P	P	100% - 2/2
DEPAS Yves	P	P	100% 2/2
GILSON Bernard	P	P	100% - 2/2
POULIN Christine	R	P	50% - 1/2
VAN ROY Dominique	P	E	50% - 1/2

▪ **Période allant du 20 juin 2018 au 31 décembre 2018**

Conseil d'Administration	26 juin	9 juil	27 août	17 sept	22 oct	12 nov	17 déc	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
BALON-PERIN Georges	P	P	P	P	P	P	P	100% - 7/7
BERTRAND Etienne	P	P	P	P	E	P	P	86% - 6/7
BOMBLED Christophe	P	P	P	P	P	P	P	100% - 7/7
CABARAUX Freddy	E	P	P	E	E	-	-	40% - 2/5
COLLINGE Michel	P	E	P	P	P	-	-	80% - 4/5
COSTANTINI Benjamin	E	P	E	P	E	E	P	43% - 3/7
COX Gérard	P	P	P	P	P	P	P	100% - 7/7
DELIRE Vincent	E	P	P	P	P	P	P	86% - 6/7
DEMANET Nathalie	E	E	P	P	P	P	P	71% - 5/7
DEPAS Yves	P	P	P	E	P	-	-	80% - 4/5
DOUMONT Hugues	P	E	P	P	P	P	E	71% - 5/7
EERDEKENS Jean-Frédéric	-	-	-	-	-	E	P	50% - 1/2
GASPARD Jean-Marc	-	-	-	-	-	-	P	100% - 1/1
GILSON Bernard	P	P	P	P	P	P	E	86% - 6/7
MAQUILLE Arnaud	P	P	P	P	P	-	-	100% - 5/5
MILCAMPS Guy	-	-	-	-	-	E	E	00% - 0/2
PETIT Yvan	P	P	P	P	P	P	-	100% - 6/6
POULIN Christine	P	P	E	P	P	P	E	71% - 5/7
RENNOTTE Philippe	P	P	P	P	P	P	P	100% - 7/7
RONDIAT Pierre	-	-	-	-	-	E	P	50% - 1/2
SACRE Jean-Pierre	P	P	P	P	P	P	P	100% - 7/7
THERET Jean-Marie	-	-	-	-	-	P	P	100% - 2/2
VAN ESPEN Jean-Marc	P	P	P	P	P	P	E	86% - 6/7
VAN ROY Dominique	P	E	P	P	P	E	P	71% - 5/7
VAUTARD Philippe	P	P	P	P	E	P	P	86% - 6/7

<b>Comité de rémunération</b>	27 août	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
BOMBLED Christophe	P	100% - 1/1
DEPAS Yves	P	100% - 1/1
POULIN Christine	E	0% - 0/1
VAN ROY Dominique	P	100% - 1/1
VAUTARD Philippe	P	100% - 1/1

<b>Comité d'audit</b>	1 oct	Pourcentage de participation aux réunions-nombre de présences
BOMBLED Christophe	P	100% - 1/1
DEPAS Yves	P	100% - 1/1
POULIN Christine	E	0% - 0/1
RENNOTTE Philippe	P	100% - 1/1
VAUTARD Philippe	P	100% - 1/1

➤ **Commentaire éventuel**

Néant

## B. INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DU TITULAIRE DE LA FONCTION DE DIRIGEANTE

Fonction	Nom et prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (Voir BEP)	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL rémunérations</b>		<b>0,00 €</b>		

➤ **Commentaire éventuel**

Néant

## C. LISTE DES MANDATS DETENUS PAR BEP EXPANSION ECONOMIQUE DURANT L'ANNEE 2018

### Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Coppejans Joëlle	Agent	Non	Conseil Administration	Non
Cox Gérard	Président	Oui	Non	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Oui	Non	Non

### Marché de Couvert de Ciney

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Granville Olivier	Directeur	Oui	Observateur	Non

### Objectif 2 (jusqu'au 24.10.2018 – Dissolution)

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Granville Olivier	Directeur	Oui	Non	Non
Longfils David	Agent	Non	Conseil Administration	Non

### Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Bruyr Marc	Autre	Non	Conseil Administration Vice-président	Oui
Costantini Benjamin	Administrateur	Non	Conseil Administration (Suppléant)	Oui
Duchêne Francine	Autre	Non	Conseil Administration (Suppléant)	Oui
Eerdekens Claude	Autre	Non	Conseil Administration	Oui

### Trakk (jusqu'au 16.10.2018 - Dissolution)

Nom	Fonction	AG	Autre Organe	Rémunéré
Cox Gérard	Président	Oui	Non	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général	Oui	Non	Non
Gourgue Laurence	Directrice	Oui	Non	Non
Marot Delphine	Agent	Non	Conseil Administration	Non

**Avenue Sergent Vriethoff, 2**  
**B-5000 NAMUR**  
**Tél. : +32(0)81/71 71 71**  
**Fax : +32(0)81/71 71 00**  
**[Info@bep.be](mailto:Info@bep.be)**  
**[www.bep.be](http://www.bep.be)**



**Editeur responsable : Renaud Degueldre - Avenue Sergent Vriethoff, 2 - 5000 NAMUR - BEP D/2019 982 004**